



Professeur Filiga Michel Sawadogo

Titres et fonctions

Directeur général des Impôts depuis 2010

Président du Comité technique spécialisé (CTS) des Sciences juridiques et politiques du CAMES depuis juillet 2009

Membre de l'Autorité de régulation des communications électroniques depuis 2009

Membre du Conseil d'administration de l'ERSUMA depuis 2003

Professeur agrégé en droit privé depuis 1991

Membre du Conseil constitutionnel du Burkina Faso de 2002 à 2008

Recteur de l'Université de Ouagadougou II de 1995 à 2000

Membre de la Chambre constitutionnelle de la Cour Suprême de 1992 à 2002

Doyen de la Faculté de droit de Ouagadougou II de 1986 à 1995

Présidences du jury de la section droit privé du concours d'agrégation du CAMES (2001) et coordonnateur des jurys (2003, 2005 et 2007) ;

Participation aux travaux de nombreuses commissions (notamment Commission constitutionnelle, Commission nationale pour l'harmonisation du droit des affaires, Commission de codification)

Bibliographie sélective

Ouvrages

J. Issa-Sayegh, P.-G. Pougoué et F. M. Sawadogo (coord.), *Traité et Actes uniformes, commentés et annotés*, Juriscope, 4e édition, 2012, 1460 pages.

F. M. Sawadogo, en collaboration avec A. Traoré, *Instruments de paiement et de crédit dans l'espace UEMOA*, Imprimerie Presses Africaines, Collection Précis de droit burkinabè, novembre 2008, 400 pages.

F. M. Sawadogo, en collaboration avec S. Dembélé, *Précis du droit fiscal burkinabè*, Presses africaines, Ouagadougou, 2004, 630 p.

F. M. Sawadogo, *Droit des entreprises en difficultés*, coédition Juriscope, AUF et Bruylant, collection Droit uniforme africain, 2002, 444 pages.

F. M. Sawadogo, *Commentaire de l'Acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif*, EDICEF/Editions FFA, Collection OHADA/Harmonisation du Droit des Affaires, 2001, 169 pages.

F. M. Sawadogo, *L'Acte uniforme portant organisation des procédures collectives d'apurement du passif*, texte dactylographié pour la formation à l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature, mai 1999, 111 pages.

F. M. Sawadogo, *Précis du droit fiscal burkinabè*, Boland, 1991, 363 p.

F. M. Sawadogo en collaboration avec K. Ouattara, *Répertoire des textes principaux applicables au droit des affaires*, Grande Imprimerie Voltaïque, 1983.

Articles, notes et observations

a) Droit des procédures collectives

Note sous Tribunal de grande instance de Ouagadougou, jugement du 25 mai 2004 : *Revue Burkinabè de Droit*, n°45, sept. 2004.

Note sous Tribunal de grande instance de Ouagadougou, jugement n°020/03 du 29 janv. 2003 : *Revue Burkinabè de Droit*, n°45, sept. 2004, p.119 à 132.

« Les actes uniformes de l'OHADA : Aspects techniques » : *Revue Burkinabè de Droit*, n°38, 1^{er} semestre 2001 « Spécial 20^{ème} Anniversaire de la RBD », p.37 et s.

« L'accès à la justice en Afrique francophone » : *Revue Juridique et Politique, Indépendance et Coopération*, 1995, p.200.

« L'application judiciaire du droit des procédures collectives en Afrique francophone, à partir de l'exemple du Burkina Faso » : *Revue Burkinabè de Droit*, n°26, juill. 1994, p.191 à 248.

« La dissolution de société produit-elle les mêmes effets que l'ouverture d'une procédure collective ? », note sous Cour d'Appel de Bobo-Dioulasso, 21 mai 1990 : *Revue Burkinabè de Droit*, n°19, janv. 1991.

Note sous 4 décisions de la Cour d'appel et de Tribunal de première instance de Ouagadougou : *Revue Burkinabè de Droit*, n°18, juillet 1990, p.341 à 359.

Note sous Tribunal de première instance de Ouagadougou, jugement du 13 juill. 1984 : *Revue Burkinabè de Droit*, n°12, déc. 1987, p.501 à 518.

Note sous Cour d'appel de Ouagadougou, arrêt du 17 décembre 1982 : *Revue Voltaïque de Droit*, n°4, 1983, p.172 et s.

Note sous Tribunal de première instance de Ouagadougou, jugement n°283 du 24 décembre 1980 : *Revue Voltaïque de Droit*, n°2, juin 1982, p.109 à 114.

b) Droit des affaires

« La prise en compte du droit comparé dans l'œuvre d'unification de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA) » : *Revue de droit international et de droit comparé*, Bruylant, 2008, n°2 et 34, p.307 à 347.

« Le droit OHADA de l'arbitrage : principes essentiels et perspectives d'application », in *Aspects actuels du droit des affaires, Mélanges en l'honneur du professeur Yves Guyon*, Dalloz, 2003, p.963 à 983.

Communication sur le thème : « L'application du droit international dans les ordres juridiques internes des Etats francophones ouest africains : le cas des actes uniformes de l'OHADA » (en collaboration avec Luc Ibriga) au Colloque international de l'Association Ouest-Africaine des Hautes Juridictions Francophones (AOA-HJF) sur le thème « L'application du droit international dans l'ordre juridique interne des Etats francophones ouest africains », Ouagadougou, 24-26 juin 2003, in *Travaux du Colloque*.

«Télécommunications et harmonisation du droit des affaires: mécanismes de l'harmonisation et implications sur les télécommunications », communication au Symposium sur les aspects économiques et juridiques de la restructuration du secteur des télécommunications, organisé par le Bureau de Développement des Télécommunications (BDT) de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) et l'Office National des Télécommunications du Burkina (ONATEL), Ouagadougou, 20-22 octobre 1997, dactylographiée, 11 pages.

Note sous Cour d'appel de Ouagadougou, arrêt du 17 décembre 1982 : *Revue voltaïque de Droit*, n°4, juin 1983, p.172 à 182.

« Aspects positifs et prospectifs de la nationalité des sociétés en Haute-Volta » : *Revue voltaïque de Droit*, n°3, janv. 1983, p. 16 à 24.

c) Droit fiscal des affaires

Note sous Tribunal de Première Instance de Ouagadougou, jugement du 10 août 1983 : *Revue Burkinabè de Droit*, n°7, janv. 1985, p.61 à 68.

Note sous Tribunal de Première Instance de Ouagadougou, jugement du 11 avril 1984 : *Revue Burkinabè de Droit*, n°7, janv. 1985, p.68 à 72.

« La cotisation obligatoire au profit de la Caisse Autonome d'Investissement » : *Revue Burkinabè de Droit*, n°8, juin 1985, p.165 à 176 (en collaboration avec André Watteyne).

« Le traitement fiscal inégalitaire des entreprises au Burkina : le cas de l'imposition des bénéficiaires » : *Le Mois en Afrique*, n°239-240, déc. 1985 – janv. 1986, p.54 à 68.

« Le nouveau Code des investissements au Burkina : changement ou continuité ? », en collaboration avec Pierre Meyer : *Revue Juridique et Politique, Indépendance et Coopération*, janv.-juin 1986, p.63 à 93 ; *Revue Burkinabè de Droit*, n°9, janv. 1986, p.35 à 62.

« Fiscalité et Développement : problèmes et perspectives, Le cas du Burkina Faso » : *Revue Burkinabè de Droit*, n°15 « Spécial 10ème anniversaire de l'ESD », janv. 1989, p.3 à 27 (en collaboration avec André Watteyne).

d) Droit des entreprises publiques

« La privatisation des entreprises publiques au Burkina Faso » : in *Les nouveaux rôles de l'Etat et les privatisations*, sous la direction de François-Paul Blanc, Albert Lourde et Valentin Ouôba, Cahiers du Centre d'études et de recherches juridiques sur les espaces méditerranéen et africain francophones, Presses universitaires de Perpignan, Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse, n°1, 2005, p.117 à 176 .

« La privatisation des entreprises publiques au Burkina Faso » : *Revue Burkinabè de Droit*, n°27, janv. 1995, p.9 à 38.

« Le nouveau régime salarial dans les entreprises publiques au Burkina Faso : vers un alignement sur la fonction publique ? » : *Revue Burkinabè de Droit*, n° 11, janv. 1987, p.287 à 314.

« La participation des travailleurs dans les entreprises publiques burkinabè » : *Penant* n°788-789, juill. à déc. 1985, p.199 à 218.

« La réforme du droit des entreprises publiques voltaïques par les ordonnances du 1er juin 1982 » : *Revue voltaïque de Droit*, n° 4, juin 1983, p.119 à 148 (en collaboration avec Paul KIEMDE).

« Les entreprises publiques voltaïques face au droit commercial » : *Revue Voltaïque de Droit*, n°2, juin 1982, p.89 à 99.

M. le Professeur Sawadogo est aussi l'auteur de nombreux articles, notes et observations dans le domaine du droit civil, du droit social, du droit judiciaire, du droit pénal, du droit constitutionnel et des sciences politiques.